

Une enquête de la statistique publique

L'**Institut national de la statistique et des études économiques** (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Les **Services statistiques ministériels** (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

Des opérations statistiques officielles

Les enquêtes statistiques réalisées par les statisticiens publics sont reconnues d'**intérêt général** par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ **Insee.net actualités** (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La **lettre d'information** de votre région

NOUS CONTACTER



- ▶ par courriel : rubrique « **Aide** » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- ▶ par téléphone : **09 72 72 40 00*** du lundi au vendredi de 9h à 17h (heures de métropole)

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

ENQUÊTE

HISTOIRE de VIE et PATRIMOINE

Conception / Réali- LATTITUDE= salon Nantes - www.agence-latitude.fr - 0572/22 - Crédits photos: AdobeStock® - The noun project - Janvier 2023



UNE ENQUÊTE SUR LE PATRIMOINE DES MÉNAGES ET SA TRANSMISSION ENTRE GÉNÉRATIONS

L'enquête Histoire de Vie et Patrimoine interroge les ménages sur leurs biens immobiliers, financiers et professionnels, et sur leur endettement ainsi que sur leur histoire personnelle (héritages et donations, formation du ménage, carrière professionnelle). Elle permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine, de mesurer les inégalités de patrimoine et d'améliorer la connaissance sur la répartition de la richesse en France.

L'ENQUÊTE EST CONDUITE DANS LA MAJORITÉ DES PAYS EUROPÉENS DEPUIS 2010.



► POURQUOI VOUS ?

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un échantillon de logements est donc tiré aléatoirement. Votre logement en fait partie. Vous avez déjà répondu à l'enquête précédente ? Vous faites partie des ménages réinterrogés pour comprendre les évolutions de patrimoine.

► VOTRE RÉPONSE EST IMPORTANTE

Même si vous ne détenez aucun patrimoine, votre réponse est importante pour que la diversité des situations soit prise en compte.

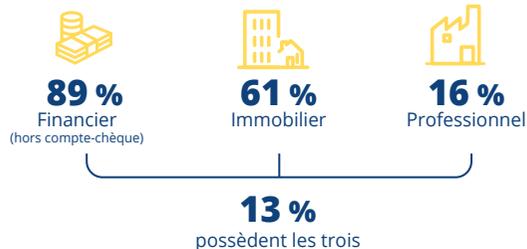
► VOS DONNÉES SONT ANONYMES, VOS RÉPONSES PROTÉGÉES

Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par l'Insee à des fins d'études statistiques, la loi interdit tout usage à des fins de contrôle.



► VOS RÉPONSES ONT PERMIS DE SAVOIR QUE...

89 % des ménages possèdent un patrimoine financier, en 2021



Taux de détention en 2017-2018 et 2020-2021 des ménages vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte

Détention d'un patrimoine immobilier selon l'âge*



Taux de détention en 2020-2021 des ménages vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte

58 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale



Retrouvez les informations sur cette enquête sur [insee.fr](https://www.insee.fr)



Comment se déroule l'enquête ?

LA COLLECTE SE DÉROULE DE JUIN À DÉCEMBRE 2023

► Un enquêteur vous contacte pour fixer un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite.



► L'enquêteur réalise l'enquête sur un micro-ordinateur portable sécurisé. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte professionnelle.



L'enquêteur interroge en priorité la personne du ménage la plus au courant de la gestion des affaires du ménage ; l'entretien peut néanmoins avoir lieu en présence de plusieurs personnes du ménage. L'enquêteur pose une série de questions sur le patrimoine détenu par le ménage et sur le parcours de vie. La personne interrogée dispose d'une liste indicative de documents qu'elle peut préparer pour l'entretien, afin de répondre aux questions. L'entretien dure en moyenne entre 1h et 1h30.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur le courrier joint à ce dépliant.